

Fiche signalétique

SIMDUT  D-2B	Vêtements de protection 	TMD routier / ferroviaire  Substance non réglementée par le TMD (Canada).
--	---	---

Section 1. Identification et utilisations du produit

Nom du produit	SOLUTION NETTOYANT POUR CUVETTES ET URINOIRS	DSL	Sans objet.
Synonyme	Non disponible.	# CAS	Mélange.
Nom chimique	Sans objet.	Code	22SOLUCUVET01
Formule chimique	Nettoyant en gel pour toilettes et urinoirs	Manufacturier	Non disponible.
Famille chimique	Acide organique. (Acide.)	Téléphone d'urgence (24 heures) Canutec: (613)996-6666	
Fournisseur	SERVITECH XPERT C.P. #2, Saint-Constant, Québec J5A 2G1		
Utilisations	Applications industrielles: Nettoyant écologique en gel pour toilettes et urinoirs		

Section 2. Ingrédients dangereux

Nom	# CAS	% en poids	CL ₅₀ /DL ₅₀
1) Sel organique	506-89-8	7 - 13	Non disponible. ORALE (DL50): Aiguë: >2000 mg/kg [Rat].
2) Alcool éthoxylé.	68991-48-0	1-3	

Section 3. Données physiques

État physique et apparence	Gel transparent	Odeur	Eau de fraîcheur
pH (sol. 1%/eau)	1.0 - 1.20 (comme tel).	Goût	Sans objet.
Seuil de l'odeur	Non disponible.	Couleur	Bleu.
Volatilité	Non disponible.		
Taux d'évaporation	Non disponible.		
Point de fusion	Peut commencer à se solidifier à 0°C (32°F) selon les données de: Eau. Moyenne pondérée: -6.19°C (20.9°F)		
Point d'ébullition	La plus basse valeur connue est 100°C (212°F) (Sel organique). Moyenne pondérée: 100°C (212°F)		
Gravité spécifique	1.04 à 1.045 (Eau = 1)		
Densité de vapeur	La plus haute valeur connue est 0.62 (Air = 1) (Eau).		
Tension de vapeur	Non disponible.		
LogK_{ow}	Non disponible.		
Ionicité (agent tensio-actif)	Non ionique.		
Température critique	Non disponible.		
Température d'instabilité	Non disponible.		
Conditions d'instabilité	Incompatible avec le chlore et les nitrates. agent oxydant.		
Propriétés de dispersion	Voir la solubilité dans eau.		
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude.		

Suite à la page suivante

SIMDUT	Vêtements de protection	TMD routier / ferroviaire
		
D-2B		Substance non réglementée par le TMD (Canada).

Section 4. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est:	Ininflammable.
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Produits de la combustion	oxydes de carbone (CO, CO2) oxydes d'azote (NO, NO2...)
Points d'éclair	Sans objet.
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Moyens d'extinction	En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse ou des poudres chimiques sèches.
Inflammabilité du produit	Sans objet.
Risques d'explosion	Risques d'explosion du produit en présence de chocs mécaniques: Sans objet. Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques: Sans objet.

Section 5. Réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Produits de Combustion Dangereux	oxydes de carbone (CO, CO2) Nitrogène oxydes d'azote (NO, NO2...)
Biodégradation	Biodégradable selon les normes OCDE 301-D, certifié UL Environnement
Produits de dégradation	oxydes de carbone (CO, CO2) oxydes d'azote (NO, NO2...) -
Corrosivité	Corrosif seulement avec l'aluminium. Non considéré comme corrosif pour la peau et l'acier léger.
Réactivité	Incompatible avec l'ammoniac Incompatible avec les solvants chlorés et les alcalis
Température d'instabilité	Non disponible.
Conditions d'instabilité	Incompatible avec le chlore et les nitrates. agent oxydant.

Section 6. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption	Contact oculaire. Ingestion.
TLV	Non disponible.
Toxicité pour les animaux	Voir...Section 2 INGRÉDIENTS DANGEREUX.
Effets aigus sur les humains	Très dangereux en cas d'ingestion. Dangereux en cas contact avec les yeux (irritant). Très légèrement dangereux en cas de contact avec la peau (irritant). Non corrosif pour la peau Corrosif pour les yeux
Effets chroniques sur les humains	Il est possible de développer une dermatite ou une sensibilité de la peau lors de contacts répétés ou prolongés.
Produits synergiques (toxicologiquement)	Non disponible.
Peau irritation/Corrosivité	Ce produit est irritant et corrosif pour les yeux . Le contact de ce produit irrite la peau.

Suite à la page suivante

SIMDUT	Vêtements de protection	TMD routier / ferroviaire
		
D-2B		Substance non réglementée par le TMD (Canada).

Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Effets cancérogènes	Classé AUCUN selon OU par OSHA [Sel organique].
Toxicité pour le système reproducteur	Non disponible.
Effets tératogènes	Non disponible.
Effets mutagènes	Non disponible.

Section 7. Mesures préventives

Petit déversement ou fuite	Diluer avec de l'eau et absorber avec une vadrouille, ou absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire: Neutraliser le résidu avec une solution diluée de carbonate de sodium. Éliminer selon les exigences locales et régionales.	
Équipement de protection personnel	Gants de polyéthylène. Lunettes de sécurité.	
Fuite ou déversement important	Sans objet.	
Vêtements de protection	Sans objet	
Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise.	
Précautions	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. NE PAS ingérer.	
Entreposage	Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé.	
Manutention	Manipuler à l'écart des matières incompatibles. Éviter le contact avec la peau et les yeux.	
Disposition des déchets	Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.	
Renseignements spéciaux en matière d'expédition	S'assurer que les contenants sont bien fermés. Éviter tout contact avec des matières oxydantes. Protéger contre le gel.	

Section 8. Premiers soins

Contact oculaire Contact avec les yeux	Provoque des brûlures aux yeux. Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Utiliser de l'eau TIÈDE. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact cutané Contact avec la peau	Après contact avec la peau, se laver immédiatement avec abondamment d'eau. Utiliser de l'eau TIÈDE. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
Légère inhalation	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé.
Légère ingestion	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire un ou d'eux verres d'eau. NE RIEN donner par la bouche à une personne inconsciente. OBTENIR L'ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATEMENT.

SIMDUT

Vêtements de protection

TMD routier / ferroviaire



D-2B

Substance non réglementée par le TMD (Canada).

Section 9. Préparation de la fiche signalétique

Références

Validé par SERVITECH EXPERT le 2015-08-17.

Vérifié par SERVITECH EXPERT.

Imprimé le 2015-08-17.

Téléphone d'urgence

(24 heures)

Canutec: (613)996-6666

Responsable M DANIEL VALIQUETTE
Name / No de
téléphone: 514-475-8974

Classification

TMD routier / Substance non réglementée par le TMD (Canada).
ferroviaire

Sans objet.

SIMDUT CLASSE D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)

À notre connaissance, les renseignements ci-joints sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales ne sont responsables de l'exactitude ou de l'exhaustivité des renseignements ci-joints. C'est à l'utilisateur qu'incombe la responsabilité de vérifier en dernier ressort si le produit utilisé correspond à ses besoins. Toutes les substances présentent des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques liés à l'emploi de ce produit soient mentionnés ici, on ne peut garantir qu'il s'agit là des seuls risques possibles.